

AR PREFECTURE

047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE  
Reçu le 22/02/2017

# Document unique

## *Evaluation des risques professionnels*

« Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers  
et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale »  
ci-après dénommé ValOrizon

17 avenue du 11 novembre  
47190 AIGUILLON




**Année de création : 2016**  
**Avis du CT le : 21 décembre 2016**

[www.valorizon.com](http://www.valorizon.com)

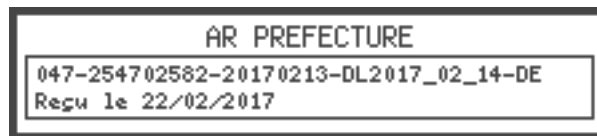
**VALORIZON**  
Syndicat mixte  
de valorisation et traitement  
des déchets ménagers  
du Lot-et-Garonne

17, avenue du 11 novembre  
47190 Aiguillon  
t. 05 53 79 91 61  
f. 05 53 79 86 26  
contact@valorizon.com

Siège social  
Hôtel du Département  
Direction Agriculture,  
forêt et environnement  
47922 Agen cedex 9

	<b>DOCUMENT UNIQUE</b> <b>Evaluation des risques professionnels</b>	Date de création : 23/11/2016
	Présentation de la collectivité	Page : 2/22

Nom de la collectivité	VALORIZON	
Adresse	17 avenue du 11 novembre 47190 AIGUILLON	
Téléphone	05.53.79.91.61	
E-mail	<a href="mailto:contact@valorizon.com">contact@valorizon.com</a>	
Président	Jacques BILIRIT	
Directeur général des services	Eric MARTY	
Conseiller de prévention	Muriel FIGUEIRA	
Assistant de prévention	Valérie CORDEBOIS	
Service de médecine	Médecine préventive Centre de Gestion du Lot et Garonne	
Effectifs de la collectivité	Agents titulaires	19
	Agents contractuels	3 de droit public - 1 de droit privé
	Nombre total d'agents	24 (dont un agent en disponibilité et un agent mis à disposition du Conseil Départemental 47)



	<b>DOCUMENT UNIQUE</b> <i>Evaluation des risques professionnels</i>	Date de création :
	<b>Réglementation</b>	Page : 3/22

### **1.1 Articulation des différentes sources de droit :**

La directive européenne n° 89/391/CEE du Conseil, du 12 juin 1989, concernant la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail a été transposée en droit français par la loi n°91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels.

Cette loi est codifiée dans la quatrième partie du code du travail.

Dans la fonction publique territoriale, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié définissent les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi que celles de la médecine préventive.

L'article 108-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, précise que :

«Dans les services des collectivités et établissements [...], les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité sont celles définies par les livres Ier à V de la quatrième partie du code du travail et par les décrets pris pour leur application [...] ».

Il en résulte que la quatrième partie du code du travail est applicable dans les collectivités territoriales.

### **1.2 Qu'est-ce que le document unique ?**

La réglementation définit le document unique comme le résultat de l'évaluation des risques. Pour la collectivité il s'agit d'un outil d'amélioration continue de la santé et la sécurité au travail.

L'objectif de la démarche est de qualifier et quantifier les risques afin de mettre en œuvre des actions d'améliorations adaptées et ainsi éviter, ou tout du moins diminuer, les accidents, les maladies professionnelles et le mal être au travail.

Il a deux fonctions principales :

- réaliser un bilan écrit de la situation générale de la collectivité en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- être le point de départ de l'élaboration d'un plan d'actions ayant pour but d'améliorer la prévention des risques au sein de la collectivité.



### **1.2 La prévention : l'affaire de tous, un devoir de chacun :**

Il est ainsi précisé dans la quatrième partie du code du travail à l'article L.4121-1 :


"L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs."

Ces mesures comprennent :

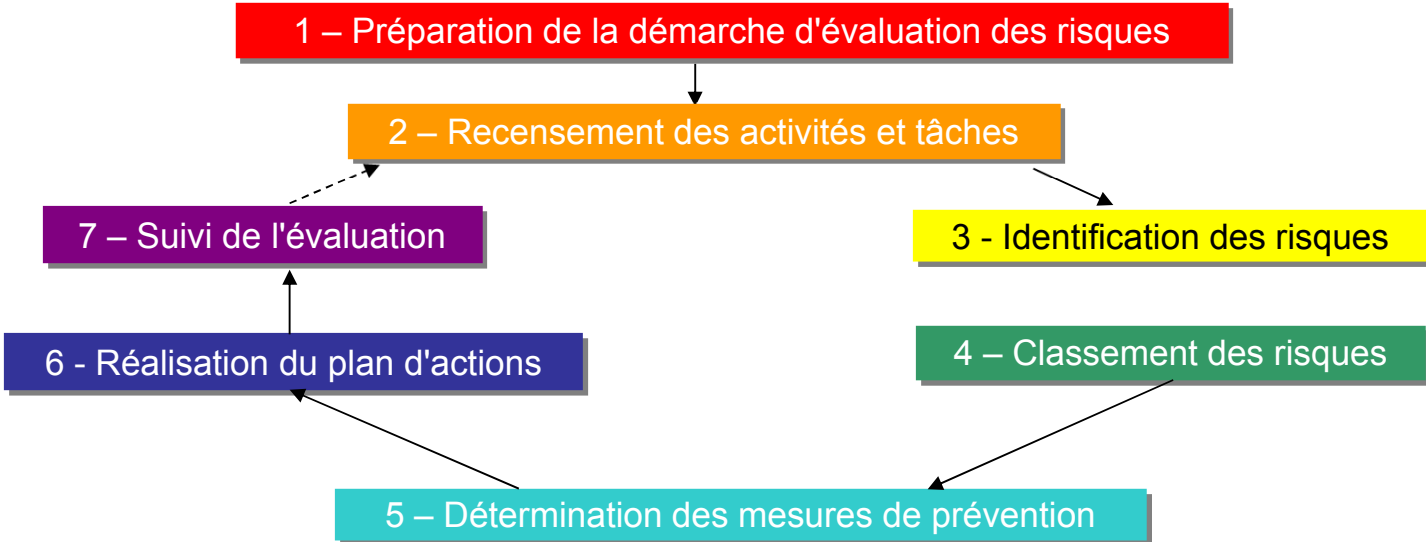
- 1° Des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. [...]».

De même que la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée fixe les droits et les obligations des fonctionnaires, l'article L.4122-1 du code du travail, précise « [...] qu'il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa sécurité, et de sa santé ainsi que de celles des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions au travail [...]».

En conséquence, la santé sécurité au travail est certes une affaire collective mais aussi un devoir individuel applicable à chaque agent travaillant dans les collectivités territoriales, quel que soit son statut.

	<b>DOCUMENT UNIQUE</b>	Date de création :
	<i><b>Evaluation des risques professionnels</b></i> <b>Méthodologie</b>	Page : 5/22

Vous trouverez ci-après les différentes étapes nécessaires à l'évaluation et à la mise en œuvre de mesures de prévention. Elle se décline en 7 étapes :



L'établissement du document unique nécessite de découper la collectivité en unité de travail. Dans tous les cas, l'important Un inventaire des risques est identifiés est élaboré pour chaque unité de travail de la collectivité.

**Détermination de la fréquence (F)**

- F1** : fréquence d'exposition faible (1 à 7 jours par an ou 0 à 25% dans l'année)
- F2** : fréquence d'exposition moyenne (8 à 30 jours par an ou 25 à 50% sur l'année)
- F3** : fréquence d'exposition forte (31 à 120 jours par an ou 50 à 75% sur l'année)
- F4** : fréquence d'exposition très forte (+ de 120 jours par an ou 75 à 100% sur l'année)

**Détermination de la gravité (G)**

- G1** : dommages mineurs (lésions superficielles ou inconfort)
- G2** : dommages avec conséquences réversibles (entorses, coupures, lumbagos... )
- G3** : dommage avec séquelles irréversibles (sectionnement, surdité, écrasement... )
- G4** : mort ou invalidité permanente lourde (paralysie, électrocution, cancer... )

		Fréquence (F)			
		F1	F2	F3	F4
Gravité (G)	G1	1	2	3	4
	G2	2	4	6	8
	G3	3	6	9	12
	G4	4	8	12	16

Indice de risque (IRi)	
1 à 3	Risque mineur
4 à 6	Risque secondaire
8 à 9	Risque important
12 à 16	Risque très important



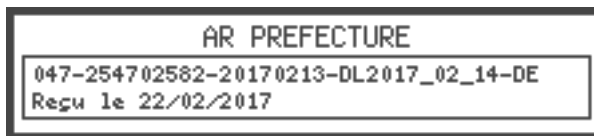
Date de création : 23/11/2016

**Liste des unités de travail (UT)**

	Intitulé de l'unité de travail	Nombre d'agents
UT1	Sites techniques : de Monflanquin et de Nicole	8
UT2	Site technique : de Miramont de Guyenne	1
UT3	Pôle Administratif	13
UT4		
UT5		
UT6		
UT7		
UT8		
UT9		
UT10		

Remarques

1 agent polyvalent sur les sites techniques



**TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Unité de travail 1 :		<b>Sites Techniques de Monflanquin et Nicole</b>						
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement			Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
				F	G	IRI		
Espace_verts	Tonte	Outils	Blessures avec la tondeuse et/ ou manutention ,douleur corporelle	2	2	4	Matériel de manutention Fournir des chaussures	Bonne
Espace_verts	Tronçonnage	Outils	Blessures avec la tondeuse et/ou manutention , douleur corporelle	1	4	4	Fournir des lunettes Fournir des casques Autres moyens de prévention	Insuffisante
Espace_verts	Débroussaillage	Outils	Blessures avec la débroussailleuse et/ ou manutention , douleur corporelle	2	3	6	Fournir des casques Fournir des gants	Insuffisante
Bâtiment	Electricité	Electriques	Courant faible	3	2	6	Délivrer les habilitations Fournir des gants isolés Vérifier les installations	Insuffisante
Déchets	Nettoyage des camions	Activité_physique	douleur corporelle	1	3	3		Inexistante
Déchets	Nettoyage des camions	Biologiques	Maladies, infections	1	3	3		Insuffisante





**TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Unité de travail 1 :		<b>Sites Techniques de Monflanquin et Nicole</b>						
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement			Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
				F	G	IRI		
Mécanique	Conduite de véhicule	Chute_hauteur	Chute en/montant descendant du camion douleur corporelle	4	1	4		Inexistante
Mécanique	Conduite de véhicules	Chimiques	biogaz / intoxication	4	1	4	Améliorer la ventilation Fournir des masques à cartouche Autres moyens de prévention	Insuffisante
Espace_verts	Tronçonnage	Bruit	nuisance sonore	1	2	2	Fournir des protections auditives Entretien du matériel Insonoriser le matériel	Insuffisante
Espace_verts	Tonte	Bruit	nuisance sonore	2	2	4	Fournir des protections auditives Entretien du matériel Insonoriser le matériel	Bonne
Espace_verts	Débroussaillage	Bruit	nuisance sonore	2	2	4	Fournir des protections auditives Entretien du matériel Insonoriser le matériel	Bonne
Déchets	Autre tâche	Incendie	riques liés à intervention en régie	1	4	4	Autres moyens de prévention	Insuffisante
Assainissement	Entretien des réseaux	Activité_physique	dos / déplacements conduite à la main	4	2	8	Autres moyens de prévention	Insuffisante

AR PREFECTURE

047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE

Reçu le 22/02/2017

TABLEAU D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Unité de travail 1 :		Sites Techniques de Monflanquin et Nicole					Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement				
				F	G	IRI		
Assainissement	Entretien des réseaux	Chimiques	biogaz / intoxication	3	2	6	Former les agents	Bonne
							Fournir des gants	
							Stocker les EPI hors du local	
Assainissement	Entretien station d'épuration	Chimiques	brûlures	3	3	9	Signaliser les zones à risques	Insuffisante
							Autres moyens de prévention	
Assainissement	Entretien station de pompage	Biologiques	Lixiviats	4	1	4	Autres moyens de prévention	Bonne
							Fournir des gants	
							Sensibiliser les agents	
Déchets	Autre tâche	Activité_physique	enlèvement déchets indésirables dos	3	2	6	Matériel de manutention	Bonne
							Autres moyens de prévention	
Déchets	Autre tâche	Biologiques	enlèvement déchets indésirables contamination bactérie	3	1	3	Fournir des gants	Bonne
							Autres moyens de prévention	
							Se laver les mains	
Administratif	Travail sur écran	Ambiance_lumineuse		4	1	4	Améliorer le poste	Insuffisante
							Adapter les luminaires	
Administratif	Outillage de bureautique	Activité_physique	ergonomie	4	1	4	Autres moyens de prévention	Insuffisante
Biogaz	Relevage					0		Inexistante

AR PREFECTURE  
**TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Sites Techniques de Monflanquin et Nicole

Unité de travail 1 :								
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement			Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
				F	G	IRI		
Biogaz	Entretien réseaux					0		Inexistante
Travaux	Conduite Tractopelle	Routier	accident vehicule (renversement)	1	4	4	CACES	Insuffisante
Déchets	Compactage	Bruit		4	2	8		Inexistante
Travaux	Suivi de chantier	Routier	coactivité avec engins	3	4	12	radio epi Sensibiliser les agents	Bonne
Déchets	Compactage	Ambiance_thermique		4	1	4	climatisation	Bonne
Déchets	Compactage	Autres	Odeurs	4	1	4	climatisation	Insuffisante
Déchets	Recouvrement hebdomadaire	Chute_hauteur		3	1	3	passerelle sécurisée EPI	Bonne
Déchets	Recouvrement hebdomadaire	Chimiques	manipulation produits pulvérulents	3	1	3	EPI	Bonne
Déchets	Entretien site - Envols	Douleurs corporelles		4	2	8	pince à déchets filets	Insuffisante

AR PREFECTURE  
047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE  
Reçu le 22/02/2017

**PLAN D'ACTION**

Unité de travail 1 :		Sites Techniques de Monflanquin et Nicole						
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
	Bonne	Tonte	Outils					
<b>4</b>	Insuffisante	Tronçonnage	Outils	Maintenir le matériel conforme	vérification	Eric PIQUET	1er semestre 2017	
<b>6</b>	Insuffisante	Débroussaillage	Outils	Maintenir le matériel conforme	vérification	Eric PIQUET	1er semestre 2017	
				Fournir des lunettes		Muriel FIGUEIRA	juin	fait
<b>6</b>	Insuffisante	Electricité	Electriques	Former les agents	tous les agents (au lieu de 1)	Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
<b>3</b>	Inexistante	Nettoyage des camions	Activité_physique	Former les agents au PRAP		Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
<b>3</b>	Insuffisante	Nettoyage des camions	Biologiques					

AR PREFECTURE  
**PLAN D'ACTION**  
 047-234742532-2017-213-DL2017\_02\_14-DE  
 Sites Techniques de Monflanquin et Nicole  
 Date : 02/02/2017

Unité de travail 1 :								
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
4	Inexistante	Conduite de véhicule	Chute_hauteur	Former les agents	monter/descente en sécurité	Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
4	Insuffisante	Conduite de véhicules	Chimiques	Améliorer la ventilation	Vérifier l'entretien des filtres	Eric PIQUET	1er semestre 2017	
				Stocker les EPI hors du local	detecteur gaz	Eric PIQUET	dec 15	fait
2	Insuffisante	Tronçonnage	Bruit	Fournir des protections auditives	casque auditif	Eric PIQUET	dec15	fait
	Bonne	Tonte	Bruit					
	Bonne	Débroussaillage	Bruit					
4	Insuffisante	Autre tâche	Incendie	Formation sécurité incendie		Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
8	Insuffisante	Entretien des réseaux	Activité_physique	Former les agents au PRAP	Former les agents au PRAP	Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	

**PLAN D'ACTION**  
 RR PREFECTURE  
 Sites Techniques de Monflanquin et Nicole  
 Recu le 22/02/2017

Unité de travail 1 :								
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
	Bonne	Entretien des réseaux	Chimiques					
9	Insuffisante	Entretien station d'épuration	Chimiques	Signaliser les zones à risques			juin-16	fait
				Mettre à disposition les FDS			juin-16	fait
				Former les agents	+interdiction de transvasement		juin-16	fait
				Fournir des masques à cartouche			juin-16	fait
	Bonne	Entretien station de pompage	Biologiques					
	Bonne	Autre tâche	Activité_physique					
	Bonne	Autre tâche	Biologiques					
4	Insuffisante	Travail sur écran	Ambiance_lumineuse	Améliorer le poste	Poste d'accueil/Bureau Monflanquin	Eric PIQUET	sept-16	fait
				Adapter les luminaires				
4	Insuffisante	Outillage de bureautique	Activité_physique	Améliorer le poste	Changement d'informatique et mobilier	Eric PIQUET	sept-16	fait
0	Inexistante	Relevage	0					

AR PREFECTURE  
 047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE  
 Reçu le 22/02/2017  
**PLAN D'ACTION**  
 Sites Techniques de Monflanguin et Nicole

Unité de travail 1 :								
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
0	Inexistante	Entretien réseaux	0					
4	Insuffisante	Conduite Tractopelle	Routier	Autres moyens de prévention	vérification ceinture et porte			
8	Inexistante	Compactage	Bruit	EPI	Vérifier que les agents les utilisent	Eric PIQUET	2017	
				Changer compacteur : moins bruyant		Eric PIQUET	juin-17	
	Bonne	Suivi de chantier	Routier					
	Bonne	Compactage	Ambiance_thermique					
4	Insuffisante	Compactage	Autres	Mettre filtre à charbon actif	Vérifier la conformité de ce filtre	Eric PIQUET	1er semestre 2017	
	Bonne	Recouvrement hebdomadaire	Chute_hauteur					

AR PREFECTURE

047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE  
 Regu le 22/02/2017

**PLAN D'ACTION**

Unité de travail 1 :		Sites Techniques de Monflanquin et Nicole						
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
	Bonne	Recouvrement hebdomadaire	Chimiques					
8	Insuffisante	Entretien site - Envols	Douleurs corporelles	Matériel plus adapté	Pince à déchets plus ergonomique	Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
				Flets entretenu, plus haut,,	Vérifier	Eric PIQUET	1er semestre 2017	





**TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Unité de travail 2 : <b>Site de Miramont de Guyenne</b>								
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement			Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
				F	G	IRI		
Espace_verts	Tonte	Outils	Blessures avec la tondeuse et/ ou manutention ,douleur corporelle	2	2	4	Matériel de manutention Fournir des chaussures	Bonne
Espace_verts	Tronçonnage	Outils	Blessures avec la tronçonneuse et/ ou manutention ,douleur corporelle	1	4	4	Fournir des casques Fournir des lunettes Autres moyens de prévention	Bonne
Espace_verts	Débroussaillage	Outils	Blessures avec la débroussailleuse et/ ou manutention ,douleur corporelle	2	3	6	Fournir des casques Fournir des gants Autres moyens de prévention	Insuffisante
Bâtiment	Electricité	Electriques	Courant faible	3	2	6	Fournir des gants isolés Former les agents Vérifier les installations Autres moyens de prévention	Insuffisante
Déchets	Autre tâche	Biologiques	maladie infection (nettoyage fosse)	1	1	1	Fournir des gants Fournir des masques	Bonne
Mécanique	Conduite de véhicules	Chute_hauteur	chute en descendant du camion	3	2	6	Installer des mains courantes	Insuffisante

AR PREFECTURE  
**TABLEAU D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Regu le 22/02/2017

Unité de travail 2 : <b>Site de Miramont de Guyenne</b>								
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement			Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
				F	G	IRI		
Espace_verts	Tronçonnage	Bruit	nuisances sonores	1	2	2	Fournir des protections auditives Entretien du matériel Insonoriser le matériel	Bonne
Espace_verts	Tonte	Bruit	nuisances sonores	2	2	4	Fournir des protections auditives Entretien du matériel Insonoriser le matériel	Bonne
Espace_verts	Débroussaillage	Bruit	nuisances sonores	2	2	4	Fournir des protections auditives Entretien du matériel Insonoriser le matériel	Bonne
Assainissement	Entretien des réseaux	Biologiques	maladie/ infection	1	1	1	Fournir des gants	Bonne
Assainissement	Entretien des réseaux	Activité_physique	dos (levage plaque)	1	2	2	Matériel de manutention	Insuffisante
Déchets	Autre tâche	Chute_hauteur	chute dans la fosse (quai de transfert)	4	4	16	Autres moyens de prévention	Insuffisante
Déchets	Autre tâche	Biologiques	enlèvement déchets indésirables contamination bactérie	4	1	4	Fournir des gants	Bonne
Administratif	Outillage de bureautique	Activité_physique	ergonomie	4	1	4	Autres moyens de prévention	Bonne
Déchets	Autre tâche	Autres	travailleur isolé	4	2	8	Autres moyens de prévention	Insuffisante

AR PREFECTURE  
047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE  
Regu le 22/02/2017

**PLAN D'ACTION**

Unité de travail 2 : <b>Site de Miramont de Guyenne</b>							Date	
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
	Bonne	Tonte	Outils					
	Bonne	Tronçonnage	Outils	Former les agents au PRAP Autres moyens de prévention				
<b>6</b>	Insuffisante	Débroussaillage	Outils	Former les agents au PRAP Autres moyens de prévention		Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
<b>6</b>	Insuffisante	Electricité	Electriques	Vérifier les installations Former les agents	Habilitation électrique	Eric PIQUET Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017 1er semestre 2017	
	Bonne	Autre tâche	Biologiques					
<b>6</b>	Insuffisante	Conduite de véhicules	Chute_hauteur	Autres moyens de prévention	Achat d'un téléphone travailleur isolé	Eric PIQUET	juil-15	Fait

**PLAN D'ACTION**  
 RR PREFECTURE  
 047-254702582-20170213-DL 2017\_02\_14-DE  
 Reçu le 22/02/2017

Unité de travail 2 : <b>Site de Miramont de Guyenne</b>							Date	
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
	Bonne	Tronçonnage	Bruit					
	Bonne	Tonte	Bruit					
	Bonne	Débroussaillage	Bruit					
	Bonne	Entretien des réseaux	Biologiques					
2	Insuffisante	Entretien des réseaux	Activité_physique	Former les agents		Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
				Mettre à disposition les FDS				
16	Insuffisante	Autre tâche	Chute_hauteur	Former les agents		Muriel FIGUEIRA	1er semestre 2017	
				Installer des garde corps	garde corps ouvrant	Eric PIQUET	1er semestre 2017	
	Bonne	Autre tâche	Biologiques					
	Bonne	Outillage de bureautique	Activité_physique					
8	Insuffisante	Autre tâche	Autres		Achat d'un téléphone travailleur isolé	Eric PIQUET	juil-15	Fait



**TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Unité de travail 3:		Pôle administratif						
Activités	Tâches	Familles de risque	Précision risque	Classement			Mesures de prévention existantes	Maîtrise du risque
				F	G	IRI		
Administratif	Secrétariat	Ambiance_thermique	Courants d'airs en hiver / Surchauffe en été	4	1	4	climatisation ventillateur	Insuffisante
Administratif	Accueil physique	Bruit	Nuisances sonores	4	1	4	Favoriser l'alternance des tâches Déplacement du photocopieur	Bonne
Administratif	Secrétariat	Psychosociaux	Interruption du travail	4	1	4	Isolement quand nécessaire Transfert des appels	Bonne
Administratif	Secrétariat	Electriques	Installations électriques	4	2	8		Inexistante
Administratif	Secrétariat	Incendie		1	4	4	Dérouler les ralonges Vérifier les extincteurs	Insuffisante
Administratif	Autre tâche	Bruit	Espace détente utilisé pour la restauration	4	1	4		Inexistante
Administratif	Autre tâche	Autres	Organisation des locaux n'est pas correctement dimensionnée	4	1	4		Inexistante

AR PREFECTURE  
 047-254702582-20170213-DL2017\_02\_14-DE  
**PLAN D'ACTION**  
 Pôle administratif

Unité de travail 3 :							Date	
Iri	Maîtrise du risque	Tâches	Risques	Mesure de prévention à envisager	Précision	Responsable de l'action	Délai	Suivi
4	Insuffisante	Secrétariat	Ambiance thermique		Cloison amovible	Eric MARTY	juin-17	
					Store et/ou film	Eric MARTY	juin-17	
					Revoir l'isolation	Eric MARTY	juin-17	
	Bonne	Accueil physique	Bruit					
	Bonne	Secrétariat	Psychosociaux					
8	Inexistante	Secrétariat	Electriques		limiter multiprises	Eric PIQUET	1er trimestre 2017	
					Vérifier les installations	Eric PIQUET	1er trimestre 2017	
4	Insuffisante	Secrétariat	Incendie		Afficher les plan d'évacuation	A mettre à jour	Muriel F et Valérie C	1er trimestre 2017
					Faire des exercices d'évacuation	+ former aux extincteurs	Muriel FIGUEIRA	1er trimestre 2017
					Installer une barre anti panique à la sortie de secours		Eric MARTY	1er trimestre 2017
					point de rassemblement à définir		Muriel F et Valérie C	1er trimestre 2017
4	Inexistante	Autre tâche	Bruit		réaménagement des locaux et bureaux		Eric MARTY	2017
					Réflexion pour un déménagement		Eric MARTY	2017
4	Inexistante	Autre tâche	Autres		réaménagement des locaux et bureaux		Eric MARTY	2017
					Réflexion pour un déménagement		Eric MARTY	2017